

Focus sur l'intelligence économique : un outil de compétitivité insuffisamment connu et utilisé

La Direccte joue un rôle prépondérant dans le déploiement de l'intelligence économique en région. Elle assure la diffusion de ce concept auprès des acteurs du développement économique mais également au sein même de la Direccte.

Accompagner les entreprises dans la gouvernance de l'information et la diffusion de bonnes pratiques.

➔ Connaître et maîtriser son environnement

La Direccte participe à la diffusion du concept d'intelligence économique en sensibilisant les pôles de compétitivité, les filières et surtout les entreprises et les laboratoires de recherche. Quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, toutes les entreprises sont concernées. Il est vital qu'elles s'adaptent aux marchés, anticipent les mutations, les normes, se fassent connaître, innovent, se prémunissent et réagissent aux attaques, protègent leur patrimoine immatériel (savoir-faire, informations, image...)... Dans un monde où l'information devient la matière première indispensable, l'entreprise doit surveiller son environnement par une veille ciblée et agir sur son environnement par des actions d'influence car avoir le meilleur produit ne suffit plus.

Concrètement les dirigeants doivent agir :

- ➔ Analyser les risques fournisseurs par une veille financière et géopolitique
- ➔ Suivre la structure financière de leurs clients
- ➔ Anticiper les nouveaux entrants par une surveillance des marchés et des technologies
- ➔ Mener une stratégie de protection des savoir-faire et propriété industrielle: dépôt de brevet, culture du se-

L'intelligence économique en quelques mots

L'intelligence économique permet aux acteurs économiques de disposer de l'information utile et pertinente pour une bonne prise de décision.

L'intelligence économique permet de :

- ➔ comprendre son environnement, anticiper son évolution par la gestion de l'information et de la connaissance
- ➔ réduire la part d'incertitude dans le processus de décision stratégique sur la base d'informations ciblées

cret, segmentation des savoirs ...

- ➔ Se faire connaître en participant à des salons
- ➔ Imaginer les tendances de consommations entraînant de nouveaux usages, nouveaux entrants
- ➔ Développer des partenariats, appartenir à des réseaux de chefs d'entreprises
- ➔ Formaliser la protection des données sensibles...

➔ Protéger son patrimoine

La Direccte, via ses deux spécialistes, assure la protection du patrimoine scientifique et technique des entreprises sensibles et intervient en matière de prévention des risques notamment immatériels : protection des savoir-faire, lutte contre la contrefaçon, voire valorisation de l'e-réputation... Elle exerce également une veille sur les risques de défaillances des systèmes d'information des pôles de compétitivité. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de police et gendarmerie pour accompagner les entreprises confrontées à de multiples tentatives de piratage, d'escroqueries soutenues par la mafia, des réseaux terroristes voire des Etats. Le chef d'entreprise doit donc être extrêmement vigilant et mettre en place des procédures internes pour réduire voire élimi-

- ➔ créer un environnement favorable aux orientations choisies
- ➔ prévenir les risques notamment immatériels en identifiant les sources de vulnérabilité

Le déploiement de l'IE nécessite une impulsion du dirigeant, un partage de la stratégie et induit un mode de gouvernance participatif. L'intelligence économique s'appuie sur l'information ouverte c'est-à-dire accessible à tous et de façon légale.

ner les vulnérabilités dans ses systèmes d'informations et ses outils industriels.

Accompagner la prise de décision des pouvoirs publics sur les territoires

➔ Anticiper les évolutions par une veille ciblée

Afin d'identifier les éléments constitutifs de la compétitivité du territoire et de mettre en œuvre une démarche d'anticipation proactive au service de la croissance et de l'emploi, la Direccte a élaboré un plan de veille. Ce plan devra faciliter l'analyse de l'information stratégique et la prise de décision. Il porte sur les filières stratégiques et les enjeux de demain. Les informations utiles remontent via les réseaux humains et les outils de veille.

Quelques exemples de thèmes de veille :

- ➔ Automobile : cartographie de la criticité du secteur notamment la surveillance des stratégies des groupes placés à l'étranger, et du tissu des sous-traitants automobiles
- ➔ Energie : restructuration du raffinage, industrialisation des hydroliennes, démantèlement dans le secteur nucléaire
- ➔ Agroalimentaire : veille sur les entreprises et laboratoires de la filière lait et la stratégie de la Chine sur la filière lait infantile....

➔ Déployer la Politique Publique d'Intelligence économique pour favoriser la compétitivité des territoires

La Direccte, sous l'autorité du Préfet de région, participe, avec l'ensemble des acteurs économiques, à la définition de la stratégie d'intelligence économique territoriale et à sa mise en œuvre sur l'ensemble de la région. Cette politique doit apporter des réponses sur le positionnement compétitif de la région, fondées sur la maîtrise de l'information stratégique.

Cette politique doit permettre de valoriser les potentialités de la Normandie et apporter un appui aux PME dans leur compétitivité et leur développement à l'international. En partenariat avec le Conseil régional et les autres acteurs du développement économique, la Direccte mène de nombreuses actions en faveur de la compétitivité en s'appuyant sur la gestion de l'information et de la connaissance. Voici quelques exemples de mises en œuvre dans différents secteurs d'activité normands.

- ➔ Secteur logistique : pour mieux accompagner les entreprises du territoire, Logistique Seine Normandie a créé un outil d'aide à la décision en procédant à une caractérisation des marchés logistiques régionaux, à une cartographie des PME et à une veille sur l'état de l'art.

Quant à la Fédération des Clubs Logistiques de Basse-Normandie, après une première phase de structuration, elle a souhaité compléter sa stratégie et conforter son positionnement en détectant les potentiels de coopération hors région et en définissant un programme de coopération avec les autres pôles et filières normands. La Direccte et la Région ont financé une étude de benchmark et de positionnement stratégique qui a permis d'identifier les partenariats envisageables notamment avec l'axe Seine (développement de la navette conteneur), le Royaume Uni et l'Irlande. Elle a également permis le rapprochement de la

filière avec deux pôles sur l'accompagnement de l'innovation, TES et MOVEO, et avec la filière agroalimentaire sur l'optimisation des flux et l'évolution des circuits logistiques. Un certain nombre de préconisations, issues de cette étude, ont permis d'asseoir la filière sur le territoire.

- ➔ Secteur automobile : ce secteur est constitué de constructeurs, équipementiers, laboratoires et centres de recherche dont les attentes en dispositifs d'anticipation et d'analyse d'informations stratégiques sont multiples. Néanmoins, les préoccupations des sites de production, très souvent sous-traitants, portent sur les process de fabrication, spécificité régionale. L'action IE mise en œuvre par la Direccte et la Région a permis d'élaborer des fiches thématiques de sources d'informations scientifiques et techniques susceptibles de renforcer le positionnement de sous-traitant en région.

Par ailleurs, le pôle MOVEO dispose d'une plateforme de veille technique mise à disposition des membres. La formation en intelligence économique est obligatoire pour tous les acteurs participant à un consortium notamment sur le volet protection de la propriété industrielle. Cette formation est dispensée en e-learning à partir de modules financés par la Direccte et la Région.

- ➔ Secteur agroalimentaire : au début de la structuration de la filière, l'accompagnement a porté sur l'analyse des marchés internationaux accessibles aux entreprises régionales. Puis la veille est apparue comme un élément moteur indispensable au développement de la stratégie des entreprises. Ce secteur a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'une veille réglementaire, marchés et d'un observatoire sur les modes de consommations. Aujourd'hui la filière finance elle-même ces différentes veilles indispensables aux anticipations et prises de décision.

Les enjeux de demain

Comme elle l'a fait pour aider à la structuration des filières, l'intelligence économique sera au cœur des enjeux de demain. La Direccte, avec d'autres acteurs économiques, participera à la mise en place de dispositifs destinés à renforcer la prise de décision :

- ➔ **Energies marines renouvelables** : mise en place de veilles techniques, marchés et géopolitiques indispensables au développement et à la maturation de cette nouvelle filière, notamment à l'international où les enjeux sont vitaux pour l'hydrolien.

- ➔ **Normandy French Tech** : les startups doivent être accompagnées pour protéger leurs informations stratégiques dans le cadre de cette nouvelle organisation : l'open innovation ;

- ➔ **Industrie du futur** : les entreprises doivent être accompagnées dans la gouvernance de l'information et la diffusion de bonnes pratiques;

Les actions de la Direccte en 2015

80 entreprises sensibilisées en face à face

9 invitations à parler IE dans des réunions institutionnelles

5 manifestations thématiques spéciales IE qui ont réuni plus de **250** entreprises

115 entreprises sensibilisées via des invitations par les acteurs économiques

200 étudiants sensibilisés lors d'interventions dans les écoles